

Le Lien Normand

Le bulletin
des salariés de l'agriculture



N° 6 - Octobre 2020

Vie de l'Association Régionale	P 3
Dossier Technique	P 4
Dossier Thématique	P 6
Association du Calvados	P 8
Association de la Manche	P 12
Association de l'Orne	P 14
Actualités sociales	P 18
Santé, Sécurité, Prévention	P 19
Offres d'emplois	P 20
Les contacts	P 21
Humour	P 22

Je suis administrateur à l'Association des salariés agricoles de l'Orne, travaillant en polyculture élevage.

A l'heure où j'écris cet éditorial, le coronavirus refait parler de lui. La COVID 19 poursuit son expansion dans la Région. Le taux d'incidence, soit le nombre de tests positifs pour 100 habitants a largement dépassé la valeur 50 « considérée comme le seuil d'alerte » puisqu'il atteint désormais 80. Les seuils d'alertes sont dépassés en Normandie, même si ces départements sont différemment touchés. Actuellement seuls la Manche et l'Orne demeurent en zone verte

Chacune et chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans la lutte contre le virus, c'est pour cela que je me permets d'insister sur les gestes barrières qui restent le premier moyen de lutter contre l'épidémie.

Même si cela peut être un peu contraignant, ces règles doivent être respectées si nous voulons nous débarrasser de ce virus.

*Ludovic ERNULT, Secrétaire
de l'Association des salariés agricoles de l'Orne*

LE LIEN NORMAND Octobre 2020 - n° 6

Editeur :

Association des Salariés Agricoles de Normandie - Association loi 1901
9 rue de la petite cité – CS 80 882
27008 EVREUX

Imprimeur : Bémo Graphic - Rue des Artisans BP 204 - 61006 ALENCON

Directeur de publication :

Patrick POULET
ISSN 2677-5832

Responsable de la rédaction :

Marie France DELCROIX

Prix : 3 euros

Secrétaire : Marie France DELCROIX
Permanences de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi
Tél. 02 33 31 48 31
asso.salariesagricoles61@orange.fr

UNE ASSOCIATION RÉGIONALE, UN SITE RÉGIONAL

Il y a deux ans, nous avons créé un site internet pour apporter un meilleur service aux salariés agricoles du territoire Normand.

Vous y découvrirez toute l'actualité de votre association régionale ainsi que des ASA départementales ! Vous y trouverez également le programme de nos activités auxquels vous pouvez participer !

Vous pourrez également vous informer sur les actualités qui vous concernent, ainsi que toutes les informations techniques ou juridiques importantes dans votre environnement !

Retrouvez-nous sur notre site internet

<https://www.salariesagricolesnormands.com/>



LES SALARIÉS AGRICOLES SONT EN MAL DE RECONNAISSANCE

Vendredi 2 octobre, l'Association des salariés agricoles de Normandie a tenu son assemblée générale, à Hérouville-Saint-Clair. Entre l'annulation des événements à cause de la crise sanitaire et des difficultés financières, l'ASA espère des jours meilleurs.

L'ambiance est morose, vendredi 2 octobre à l'assemblée générale des salariés agricoles de Normandie. L'ASA Normandie plante le décor : « si on passe encore une année comme celle-ci, on ne tiendra pas la route », lâche Patrick Poulet, son président. En cause, la pandémie de Covid-19, la régionalisation et le manque de moyens financiers. « L'ASA promeut les métiers de l'agriculture. Son axe de travail : les festivals, les foires, les forums, les salons, les comices. Nous allons à la rencontre du grand public sur une trentaine d'événements », reprend Constance Guéné, animatrice du réseau. L'ASA intervient dans les établissements scolaires, auprès des demandeurs d'emploi. « On veut donner une image positive du monde agricole, montrer que c'est un secteur d'insertion durable », poursuit Constance Guéné.

L'union fait la force

Mais la Covid-19 est venue chambouler le fonctionnement de l'ASA. Les événements réunissant du public sont annulés. Les champs d'action sont réduits. « On organise des réunions d'information pour les salariés, sur leurs droits aux formations, leurs droits en général et la prévention des risques professionnels. À cause de la Covid-19, nous allons essayer de mettre en place des webinaires », continue Constance Guéné. Parmi les projets, l'ASA souhaite travailler « à une meilleure régionalisation, proposer une adhésion commune à l'association pour les cinq départements sur internet ». Si « l'union fait la force », reprend Patrick Poulet, « les salariés sont les oubliés alors

qu'ils apportent une vraie valeur ajoutée à l'agriculture normande ». Dans le contexte sanitaire, le président constate à regret « qu'on ne voit plus les salariés, nous ne sommes plus représentés sur le terrain ».

70 % du travail

Mais c'est sur le volet financier que les mâchoires se crispent. « On compte 25 000 salariés agricoles en Normandie, qui effectuent 70 % du travail », détaille Patrick Poulet. Il constate le faible montant de subvention allouée par la CRAN (Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie) pour 2020 : « 50 000 € pour les cinq départements. Quand on retire les frais de déplacement pour venir à Caen, il ne reste pas grand-chose pour réserver les salles, payer les intervenants, etc. Nos actions sont limitées. » Philippe Pontis, élu CRAN dans le collège des salariés des OPA, nuance : « votre interlocuteur, Guillaume Larchevêque, a soutenu votre association, pour que vous ayez 50 000 € et non 30 000 € comme c'était prévu. Je suis dans la commission financière de la CRAN, elle a des problèmes budgétaires. Pour amener des demandes de budget, soyez costauds entre vous cinq, mutualisez ce que vous pouvez et défendez la régionalisation. Proportionnellement, les GVA ont un plus petit budget que le vôtre ». La MSA, par la voix de Pierre Rolland, représentant de la caisse Côtes Normandes, regrette « un manque de reconnaissance » de la part de la CRAN. L'ASA et la Région Normandie repartent pour un contrat d'objectifs de trois ans, de 2020 à 2022. En 2019, la Région Normandie, via le COB 1, subventionne l'ASA à hauteur de 50 000 €, un montant qui devrait être revu à la baisse pour le COB2. Les cotisations départementales apportent, elles, 1 000 €.

92 % de « non »

Pendant la période de confinement, l'ASA Normandie a lancé une enquête en ligne sur la reconnaissance du



De gauche à droite : Philippe Lecanu, président de l'association du Calvados; Patrick Poulet, président Normandie et Eure; Constance Guéné, animatrice.

métier, dans le cadre du contrat d'objectif. « L'idée, c'était de connaître le point de vue des salariés agricoles pendant la crise, alors qu'ils continuaient à travailler », explique Patrick Poulet. Entre le 2 et le 15 avril, 557 personnes ont répondu au questionnaire, diffusé sur les réseaux sociaux. Principalement des salariés d'exploitations d'élevage et de grandes cultures. La majorité des salariés se sentait « en sécurité dans son entreprise face à la Covid-19 » mais a aussi eu « peur de la crise sanitaire ». La réponse la plus nette est celle à la question : « trouvez-vous qu'on parle suffisamment des salariés agricoles face à la Covid-19 ? » Pour 92 % des gens, la réponse est « non ». Les membres de l'association regrettent parfois un manque de temps d'échange entre le salarié et l'employeur, comme une pause-café pour discuter. Une piste d'amélioration pourrait être de former les patrons au management.

Julie PERTRIAUX
de l'Agriculteur Normand

Exergue

« Je reste prudent sur la signature de la convention collective entre les partenaires sociaux agricoles salariés et patronaux. Voyons le positif, mais une négociation à l'échelle nationale n'a jamais été plus avantageuse qu'à celle départementale. L'ASA fera de l'information sur le sujet. »

Patrick POULET,
Président de l'ASA Normandie

LA PRODUCTION CIDRICOLE NORMANDE

Une filière atomisée...

La filière cidricole française compte environ 10 000 livreurs de fruits, dont 1 500 sont producteurs professionnels, spécialisés à 100 % en fruits à cidre et fournisseurs de l'essentiel de la production (200 000 tonnes de fruits). Ils sont majoritairement situés en Bretagne, Basse-Normandie et Haute-Normandie. Quelques bassins de production, plus réduits, existent également en Pays de la Loire, Picardie, Nord-Pas de Calais, ainsi qu'en Pays d'Othe et en Savoie.

Avec **8 500 ha et 250 000 tonnes de fruits**, la France est le plus grand verger spécialisé de fruits à cidre d'Europe.

... mais organisée

La filière cidricole française est, de longue date, organisée en deux inter-professions. Celles-ci regroupent deux types d'acteurs : les producteurs de fruits (pommes à cidre et poires à poiré) et les transformateurs.

Les professionnels participent financièrement à la vie de la filière en versant des cotisations à l'interprofession. Cette démarche collective a pour but d'investir dans la recherche et le développement. L'Institut français des produits cidricoles (IFPC) travaille en effet sur les pratiques arboricoles et sur la transformation afin, notamment, d'aller plus loin en matière de réduction d'intrants et de qualité aromatique des cidres.

La transformation des cidres de consommation est contrôlée par 2 coopératives qui concentrent près de 85 % de la production de cidre. On compte également une quarantaine d'artisans et plus de 500 producteurs transformateurs, qui produisent une partie des AOC cidricoles, notamment le Calvados.

De la pomme au cidre

Il faut un kilo de pommes pour faire un litre de cidre. Celui-ci est confectonné à partir de pommes dites « à

cidre », qui diffèrent des pommes à croquer, dites « à couteau ». Il en existe de nombreuses variétés, regroupées en familles de saveurs dont les mélanges sont typiques d'une région ou d'un terroir.

Le cidre est aussi à la base de l'élaboration de deux autres boissons : les eaux de vie de cidre, notamment le Calvados (AOC), et les mistelles, comme le pommeau (AOC), obtenu par l'assemblage de jus de pommes non fermenté et d'eau-de-vie de cidre.

Chiffres-clés

Cidres de consommation : 65 % de la production, soit 1,1 million d'hl produits en 2009

Pommeau : 7 000 hl produits en 2009

Calvados : plus de 16 000 hl d'alcool pur produits en 2009

15 % de la production est destinée aux jus de pomme, aux jus concentrés et aux vinaigres

En 2012, les achats de cidre en grande distribution ont représenté 537 millions d'hectolitres

Sources : www.franceagrimer.fr

La Fabrication du Cidre

Le Cidre est une boisson obtenue à partir de jus de pomme fermenté, de nature peu alcoolisé et possédant plusieurs déclinaisons selon le degré de celui-ci.



Le Choix des Pommes

C'est la première étape avant de pouvoir produire un bon Cidre de qualité, puisque le choix des pommes conditionnera par la suite la saveur du Cidre en lui-même.

Suivant la qualité du cidre recherché, on a planté différentes espèces de

pommiers destinées à assurer le goût désiré, résultat du mélange de ces pommes.

Il existe en effet, plus de 400 variétés de pommes à cidre en France et chacune de ces variétés présente des caractéristiques de douceurs, d'amertume ou d'acidité qui assurent donc, la qualité du cidre par l'assemblage des différents moûts.

Les pommes les plus répandues en Normandie sont les Frequin, Marinonfroy, Bisquet, Bedan, Saint Aubin.

Il existe trois catégories de pommes à Cidre qui sont classées selon la saveur de leur jus :

- les pommes douces :

Riches en sucre, qui apportent une teneur élevée en alcool.

- les pommes aigres :

Qui donnent au Cidre une note fraîche et acidulée.

- les pommes douces amères :

Qui donnent du corps au Cidre et une amertume plus ou moins forte.

Un assortiment judicieux de ces catégories permet d'obtenir un Cidre équilibré et agréable.

On dit d'un Cidre qu'il est « Fermier » lorsqu'il est fabriqué à la ferme avec les seuls fruits de l'exploitation.

Le Ramassage des Pommes

A partir du 15 septembre, celles qui sont mûres, en priorité, puis celles de deuxième saison qui mûrissent plus tard, sur l'arbre, enfin celles de troisième saison qui ne sont pas encore venues et qu'il faudra garder, leur brassage n'intervenant qu'en décembre ou janvier.

Lorsqu'il est effectué à l'ancienne, c'est à dire manuellement, le ramassage permet un tri préalable et suppose l'embauche d'une nombreuse main d'œuvre saisonnière.

Après le ramassage, les pommes ne sont pas directement pressées mais entreposées dans des greniers ou, grâce à une lente maturation elles développent tous leurs arômes.

Le lavage

Les pommes une fois cueillies, sont lavées puis séchées. Cette opération permet ultérieurement, une meilleure conservation du cidre.

Le Pilage ou Broyage

La deuxième étape de la fabrication du Cidre est le "pilage" des pommes.

Le pilage consiste à écraser ou broyer les pommes afin que le jus puisse plus facilement en être extrait par la suite.

Le broyage se fait sitôt les fruits ramassés grâce à un appareil spécifique : le Grugeoir.

Ce broyeur entraîne les fruits et les oblige à suivre le mouvement du cylindre pour être broyés contre une plaque munie de rainures.



Le cuvage

Cette étape consiste à garder la pulpe au « repos », à l'abri de l'air, pendant quelques heures avant de la « monter », ensuite sur le pressoir. Cela permet une bonne défécation et une meilleure coloration du cidre.

Le Pressurage

La seconde étape de la fabrication du Cidre est le « pressurage ».

Le pressurage qui se fait à l'aide d'un pressoir consiste à exercer une forte pression sur les pommes broyées afin d'en extraire le jus.

Le résidu de pomme pressée obtenu s'appelle le "marc de pomme".

Le pressurage des pommes se fait à la fin de l'automne (variable suivant les régions).

Le produit du pressurage des pommes est un jus sucré, qui très vite se met à fermenter, c'est pourquoi ce jus est entreposé dans une cuve, qui se trouve dans un endroit frais et sec, afin que celui-ci reste en contact avec l'air.

Pendant quelques semaines le jus va continuer à fermenter et à décanté,

c'est à ce moment-là, qu'il est alors possible de faire un soutirage.

Le Soutirage

Le soutirage permet de rendre la fermentation du Cidre plus régulière, et surtout de le débarrasser de ses bourbes, ou particules qui dénaturent le goût du jus.

L'artisan procède par défécation, c'est à dire qu'il attend que la fermentation se fasse et une fois les impuretés de toutes natures réparties soit dans les lies, soit dans le « chapeau brun », il soutire le Cidre purifié.

C'est ce qui permettra de produire un Cidre « Bouché », c'est à dire véritablement artisanal comparé au Cidre de table que les industriels produisent selon d'autres méthodes.

La Fermentation Alcoolique

Une fois la clarification terminée, on entrepose au frais le Cidre et on attend la fermentation au cours de laquelle les levures naturelles vont transformer le sucre en alcool, en libérant du gaz carbonique.

Plus la fermentation est lente, meilleur sera le Cidre.



C'est d'ailleurs pour cela que le Cidre AOC Pays d'Auge s'impose un délai minimum de six semaines avant la prise de mousse en bouteille.

Régulièrement, la teneur en sucre résiduel est contrôlée et une fois que le Cidre est stabilisé, il pourra être mis en bouteille.

La fermentation d'un Cidre fermier se poursuivra toujours naturellement dans la bouteille, c'est la double fermentation naturelle.

La fermentation naturelle apporte une plus grande finesse de bulles, avec un gaz moins agressif et plus digeste.

Il y a un rapport très étroit entre la densité d'un moût et sa richesse en

sucré. Au soutirage, en mesurant la densité du moût, on connaît la vitesse de fermentation donc la date approximative de sa transformation définitive en cidre.

Une seconde prise de densité permet, à la fin de la fermentation, de déterminer le moment de la mise en bouteille des cidres bouchés, secs, demi-secs, doux, ces qualités s'appréciant par le résultat affiché par le densimètre qui indique une fourchette comprise entre 1000 pour les cidres secs et 1025 pour les cidres sucrés.

La Mise en Bouteille

La dernière étape est la mise en bouteille.

Lorsque le Cidre est suffisamment fermenté et que l'on a pu mesurer son degré d'alcool celui-ci est alors mis en bouteille.

Après la mise en bouteille, la fermentation est très ralentie dans la bouteille de sorte que le Cidre peut se conserver plusieurs années de cette manière.



Les producteurs affirment volontiers que les neuf-dixièmes des bouteilles de cidre remplies en lune montante explosent ou se transforment en "fusils à bouchon", donc en geysers. Pour le reste, à l'instar du vin le cidre se conserve au frais à la cave.

Les Différents Types de Cidres

Cidres Doux : inférieur à 3% d'alcool, Cidre très léger, très sucré, au goût très proche du jus de pomme.

Cidres Demi-Sec : entre 3,5 et 4,5% d'alcool, légèrement sucré avec des pointes d'amertume, seul autorisé pour l'appellation AOC Cidre Pays d'Auge.

Cidres Brut : entre 4 et 5% d'alcool, Cidre peu sucré, typé et désaltérant.

Cidres spéciaux : Cidre unique, souvent innovant dans sa conception.

Sources : madeincalvados.com

LES BIENS FAITS ET LA VALORISATION DES FORMATIONS POUR LES SALARIÉS AGRICOLES

A quoi sert une formation quand l'on a déjà un métier ?

La formation est un levier essentiel du développement professionnel. La formation professionnelle continue sert à améliorer les compétences et le savoir-faire du salarié pour pouvoir être à la pointe de l'évolution de l'environnement dans lequel il travaille. Cela permet, ainsi, de s'assurer que les employés ont les connaissances et les aptitudes nécessaires à leur poste de travail.



Témoignage de Mr Niard Florian, salarié agricole :

« J'ai réalisé une formation de soudure durant 2 jours, au lycée professionnel Jean Jooris de Dives sur Mer organisé par l'Association

des Salariés Agricoles du Calvados. Etant salariés agricoles dans une ferme de polyculture et élevage de vaches allaitantes, je suis souvent confronté au métal et autres types de ferrailles, tel que : les barrières, les cornadis et les « accessoires » d'engins agricoles. J'avais déjà des connaissances dans l'application de la soudure, grâce à mon BEP Agricole et ma Certification de Spécialisation mécanique à la Maison Familiale et Rural de Condé sur Vire, mais je voulais approfondir mon savoir-faire. J'ai, donc, participé à une formation de soudure dirigée par l'organisme GRETA au lycée Jean Jooris de Dives sur Mer. Cette formation m'a permis d'adopter une meilleure technique et cela m'aide beaucoup au quotidien, maintenant je répare moi-même les barrières, cornadis et autres matériaux. »

Pourquoi un patron doit continuer de former ces salariés ?

Témoignage de Mr Jean-François Godard, agriculteur et céréalier. Installation le 1er janvier 2000 hors cadre familial sur une exploitation



que j'ai constituée moi-même en reprenant des parcelles à droite et à gauche, achat d'un corps de ferme avec 7 ha et reprise de terres d'un GAEC qui prenait sa retraite où j'avais été salarié pour 40ha.

Aujourd'hui l'exploitation fait une bonne centaine d'hectares plus des 45 V.A. plus les élèves et du rachat surfaces faites à l'année en foin (herbages à chevaux) pour 30 ha environ, le cheptel est constitué de pour de l'engraissement soit 135 bêtes au total et une trentaine de porcs sur l'année en vente directe. Je prends depuis des années des apprentis par manque de moyens pour un salarié à mi-temps classique. Bien que n'étant pas fils de paysan, je suis attaché à la terre et à sa fonction nourricière, j'essaie donc de transmettre cela aux apprentis mais également un gros volet formation sur les différents secteurs de mon outil (cultures



l'erreur, comme je peux le faire régulièrement en rechangeant les formations proposées (certiphyto, évolutions des pratiques d'élevage ou culturales) par manque de temps car pour les salariés comme pour les chefs d'entreprise, la remise en question doit être permanente.



Pourquoi faut-il bien former les jeunes en amont ?

La formation des jeunes dans les métiers agricoles est indispensable, pour travailler en sécurité avec les animaux, et le matériel. Beaucoup de jeunes dans les différents métiers agricoles ont bien souvent des gestes et postures inadaptées, aussi bien avec les animaux qu'avec le matériel, il y a une prise de risque important et une fatigue du corps prématurée. La formation va permettre de faire prendre conscience aux étudiants l'importance des gestes et postures. Cette prise de conscience va être travaillée sur de la théorie, mais surtout en pratique sur le terrain au contact des



animaux et du matériel. En général la prise de conscience est très rapide, et les certitudes des étudiants ne tiennent pas longtemps. Dans leur parcours professionnel ces jeunes ayant été formés vont tenir compte de l'importance de préserver leur intégrité par des gestes et postures appris en formation.

Témoignage de Mr Legard Pascal
Formateur de la MFR
de Vimoutiers

Conclusion

La formation continue permet à des professionnels, d'actualiser des connaissances ou d'en acquérir de nouvelles sur des thématiques spécifiques, pendant une courte période, dans le but d'augmenter ses chances de réussite en préparant et anticipant l'avenir. Il existe différents types de formation

- La formation diplômante,
- La formation qualifiante,
- La formation personnalisée.

pour 50 ha, atelier porc, bovin, vente directe et suivi des prairies). Les domaines à maîtriser sont tellement vastes qu'il faut beaucoup de temps et d'énergie pour approfondir les choses. La formation que j'appelle continue est nécessaire pour suivre l'évolution des pratiques, du matériel et même pour les tâches quotidiennes, une piqûre de rappel par le biais de formations me semble essentielle (utilisation de produits phytopharmaceutiques, bonnes postures dans les efforts, utilisation des EPI, manipulation des animaux...) Pour la motivation du personnel (salarié ou apprenti), la formation est essentielle pour une meilleure implication dans l'exploitation, pour éviter de s'engluer dans les tâches habituelles sans se poser de questions. Je dis toujours qu'un bon salarié doit être capable de faire "tourner la boutique" tout seul pour une période donnée et limitée dans le temps. Il ne faut pas commettre

EMBAUCHE D'UNE NOUVELLE ANIMATRICE

L'équipe de l'Association des Salariés Agricoles du Calvados est heureuse de vous présenter sa nouvelle animatrice agricole.

Mlle Normand Chloé issue du milieu agricole.

Embauchée le 1^{er} juillet 2020, par l'ASA Normandie est mise à disposition pour la Manche et le Calvados.



RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK !

Pour suivre nos actualités et rester au plus près de nous, vous pouvez nous suivre sur Facebook !

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/Association-des-Salariés-Agricoles-du-Calvados>



Association des Salariés
Agricoles du Calvados
Agriculture

Nous contacter

LA PROBLEMATIQUE DE L'EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

Le monde du travail en agriculture est aussi problématique que les autres secteurs, en Normandie, le taux de chômage atteint les 7.7% (chiffre de l'INSEE) avec des demandes d'emploi surtout sur les exploitations agricoles de maraîchage et d'élevage. Souvent, les salariés agricoles sont contraints de mettre fin à leur contrat suite à leurs mécontentements vis-à-vis de leur patron, et inversement, un employeur est, souvent, contraint de mettre fin au contrat de travail d'un de ces employés à cause d'un mécontentement.

La base d'un contrat de travail est établie sur les objectifs, les besoins et les croyances entre le salarié et l'employeur et c'est en arrivant à trouver une entente que le contrat de travail fait jour.

Nous allons voir le ressenti d'un salarié agricole et celui d'un employeur.

« Depuis plusieurs années, un salarié agricole rencontre différentes contraintes liées à son embauche et à son employeur.

Ces contraintes sont liées aux diverses attentes que l'employé a envers son employeur.

En effet, les employeurs ne prennent plus le temps pour dialoguer avec leurs salariés, les exploitations s'agrandissent il y a de plus en plus de travail au sein des exploitations. La plupart des chefs d'entreprise s'informent dans des réunions et savent qu'un salarié a le droit à deux jours de formation par an, mais n'informent pas leurs

salariés pour ces jours de formation. La formation d'un salarié agricole est pourtant bénéfique autant pour le salarié que pour l'employeur. Les patrons ne sont pas toujours à la hauteur, ils savent gérer leur exploitation mais mal leurs employés. »

Philippe LECANU

Président de l'ASA 14 et Salarié Agricole

« Les exploitations agricoles rencontrent différentes problématiques pour recruter leurs agents.

Cela tient à plusieurs éléments. Du fait que le salarié intervient souvent seul, il doit avoir **confiance** en son salarié.

Le matériel, les animaux et les produits engagent la responsabilité de l'entreprise et, donc, celle des personnes travaillant sur la structure qui doivent se montrer **responsables**.

La **motivation**, aussi, un élément très important pour ce métier exigeant.

Enfin, les **compétences** qui pourront être complétées par le patron ou par des formations.

La diversité des tâches fait qu'il y a une diversité d'offres, à chacun de s'orienter pour trouver la voie qui lui permettra de s'épanouir. »

Mr Clément Lebrun

**Vice-Président de la Chambre D'Agriculture
du Calvados et Secrétaire du GE 14**

JOURNÉE ANNUELLE DES ADHERENTS 2020

Comme tous les ans, l'Association du Calvados et de la Manche rassemblent les adhérents des 2 Associations des Salariés Agricoles pour une journée conviviale.

Le samedi 22 août, a eu lieu la journée annuelle des adhérents au zoo de Cerza, près de Lisieux.

Nous étions une trentaine de personne à se rassembler ce jour-là, pour découvrir plus de 120 espèces d'animaux et ses 70 hectares.

Avant de commencer la visite, nous avons accueilli les adhérents en offrant un café.

Nous avons fait le circuit rouge « animaux d'Afrique » ainsi que le circuit jaune « les fauves et autres animaux sauvages » cela nous a pris 3h. Ensuite, nous avons fait le

Train safari pour visiter les extrémités du parc. Nous avons vu les logements proposés sur place.

Sur l'heure de midi, nous nous sommes retrouvés pour le déjeuner au restaurant « La Pagode ».

Après s'être restaurés, nous avons fait les circuits « girafes, lémuuriens, perroquets et kangourous ». Ce qui a laissé place à la fin de la journée.

La journée était très intéressante et conviviale avec un beau soleil toute la journée. Les adhérents étaient enchantés de se retrouver après une longue période de pose de l'Association.

Un grand merci à tous les membres de l'Association des Salariés Agricoles qui ont participé, seul ou en famille.

Nicolas ISHARD
Membre de l'ASA 14



PLACE AUX ASSOS

Le samedi 5 septembre a eu lieu « Place aux Assos », c'est un événement organisé par la ville de Caen, qui rassemble les associations du Calvados.

Comme l'année précédente, nous nous sommes rendus à la « Place aux Assos » qui a eu lieu sur la place de la République à Caen, pour représenter l'Association. Nous étions 4 au stand, l'organisation a offert un sac avec des masques, gel hydro-alcoolique

et lingettes au vu du contexte actuel.

Nous avons eu du monde tout au long de la journée à notre stand. Beaucoup nous ont souvent félicités de promouvoir le métier de salariés agricoles. Il y a 2 800 associations sur Caen.

Ce fut une journée intéressante et qui a apporté du réconfort dans notre implication dans l'Association.

Loïc FIEFFE
Secrétaire de l'ASA 14



Nous avons appris le décès de
Monsieur Jean-Claude DUVAL

Mr Duval était un membre très actif au sein de l'Association des Salariés Agricoles du Calvados.

Nous renouvelons nos sincères condoléances
à la famille et aux proches



CONCOURS DE CONDUITE DE TRACTEURS

Cette année 2020, étant une année particulière face au Covid 19, c'est encore les Jeunes Agriculteurs de la Manche qui ont organisé le Festival de la Terre et de la Ruralité, et comme chaque année le GR ASAVPA a organisé son concours de conduite de tracteur.

Cette journée, s'est déroulée le dimanche 6 septembre à Saint Clair sur Elle, nous étions 7 salariés agricoles du GRASAVPA.

L'objectif de la journée était de faire découvrir aux jeunes salariés la manipulation d'un tracteur avec une remorque sur un circuit défini dans un temps court en respectant les consignes d'un co-pilote.

La consigne était d'établir le circuit tout en faisant attention à ne pas toucher les plots et manœuvrer en marche arrière le tracteur-remorque dans un quai en respectant l'emplacement.

Nous avons eu 20 participants et face au Covid 19, le tracteur était désinfecté entre chaque participant.



Nous remercions tous les jeunes salariés qui ont participé au concours ainsi que les Jeunes Agriculteurs de la Manche qui ont permis de participer à ce festival.

Je remercie, également, la Région Normandie, la Chambre Régionale de l'Agriculture de Normandie, Groupama et le Conseil Départemental de la Manche.

Résultats du concours

1^{er} : Anthony BRIENS
2^{ème} : Simon LEDELY
3^{ème} : Clément ROUSSE

Et je remercie aussi Mr Toquet pour nous avoir prêté le tracteur et la remorque.

Sylvain HEUDE
Vice-Président de l'ASA 50

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2020/2021

(Valable pour la Manche et le Calvados)

► Activités de divertissements / Rassemblements festifs

- Soirée bowling avec l'ASA 14 – 17 octobre 2020 – Bretteville-sur-Odon
- Concours de taille de vigne organiser par l'ASA 33 – 27.28.29 novembre 2020 – Bordeaux
- Concours de pointage – 12 décembre 2020 - Reffuveille
- Concours de taille de pommier organisé par le GRASAVPA – 2021

► Soirées ou journées techniques/ pédagogiques et visites d'entreprises

- Atelier « Effet colibri » – 6 février 2021
- Intervention vétérinaire – février 2021
- Atelier entretien et hivernage du petit matériel pour espaces verts - 2021
- Visite de l'usine d'alimentation animale « Sanders » - 2021 – Bretteville-l'Orgueilleuse
- Visite de la ferme expérimentale de la Blanche Maison – 2021 – Pont-Hébert

► Formations

- Formation « PSC1 : Prévention et Secours Civique de niveau 1 », 7h groupe de 4 - 10 personnes avec l'Union des Sapeurs-Pompiers du Calvados – 16 janvier 2021
- Recyclage « PSC1 : Prévention et Secours Civique de niveau 1 », 3h groupe de 4 – 10 personnes avec la Croix Rouge Française
- Formation électricité/matériel agricoles, 3 jours – à voter

► Soirées d'information « Mieux vivre »

- Mme Lamy – Relaxologue – « soirée »
- Mme Touzeau – intervenant d'OCAPIAT – réunion en visio-conférence – « se former »

ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MSA COTES NORMANDES ET DE LA PRÉSIDENTE

A la MSA Côtes Normandes, comme dans l'ensemble des MSA de France, les 356 délégués MSA des départements du Calvados et de la Manche ont voté par correspondance pour élire leur nouveau Conseil d'administration. Le nouveau conseil s'est réuni pour la première fois ce 14 septembre : Sylviane Pralus (du collège des exploitants) a été réélue présidente et Suzanne Piédagnel (du collège des salariés) a été élue première vice-présidente.

Du 20 au 31 janvier 2020, à la MSA Côtes Normandes, 16 825 adhérents du régime agricole ont désigné pour 5 ans leurs nouveaux délégués MSA. « Etre délégué à la MSA, c'est s'impliquer et agir sur les territoires, faire entendre la voix de nos adhérents et participer à une protection sociale responsable et solidaire », rappelle Sylviane Pralus. Ces nouveaux délégués ont à leur tour élu les administrateurs de la MSA. Voici la liste des nouveaux administrateurs pour les cinq années à venir :

Pour le 1er collège avec 24.67% de participation (exploitants ou chefs d'entreprise agricole) :
9 membres

**Mme PRALUS Sylviane (14),
Présidente du Conseil
d'administration**

**Mme AUMONT Christine (50),
vice-présidente collège 1**
Mme LEBOUQC Adèle (14)
Mme BINET Anne (14)
M. LANGIN William (14)
Mme LESOUEF Karine (50)
Mme ENQUEBECQ Eliane (50)
M. LAIR Nicolas (50)
Mme LBOUVIER Patricia (50)

Pour le 2e collège avec 19.25% de participation (salariés agricoles) :
12 membres

**Mme PIEDAGNEL Suzanne (50),
première vice-présidente**
**M. PIGNY Renaud (14),
vice-président collège 2**
Mme BUNOUF Laurence (14)
M. CORDIER Gilles (14)
M. DE BRUYN Patrick (14)
M. LEMOINE Pierre (14)
M. ROLLAND Pierre (14)
M. CHOUBRAC Jean-Paul (50)
M. CONFLANT Nicolas (50)
M. LOHOU Jean-Marie (50)
Mme RUEL Elisabeth (50)
M. VALLETTE Marc (50)

Pour le 3e collège avec 23.61% de participation (employeurs de main-d'oeuvre) :
6 membres

**EARL TRINCOT (représentée par
M. TRINCOT Xavier - 50),
vice-président collège employeurs**



Mme Sylvianne PRALUS

**GAEC DUMONT (représenté par
Mme DUMONT Christine - 14)**
**Mme EUDIER-VIEUXMAIRE
Virginie (14)**
**CONSEIL DES CHEVAUX DE
NORMANDIE (représenté par
M. DEMINGUET Stéphane - 14)**
**SCEA LES PEPINIERES D'ELLE
(représentée par M. ANQUETIL
Didier - 50)**
**GAEC DE LA BELLERIE (représenté
par M. JOURDAN Gabriel - 50)**
**UDAF (représentants des familles)
2 membres désignés**
**M. GUILLEUX Rémy (14),
vice-président UDAF**
M. PICOT Denis (50)

**Service communication
de la MSA Côtes Normandes**

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK !

Pour suivre nos actualités et rester au plus près de nous, vous pouvez nous suivre sur Facebook !

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/Association-des-Salariés-Agricoles-de-la-manche>



**Association des Salariés
Agricoles de la Manche**
Agriculteurs



10 ANS PASSÉS AUPRÈS DE L'ASSOCIATION

C'est dans le courant de l'année 2010 que Michel Salmon, le directeur adjoint de l'époque à la Chambre d'Agriculture, me propose de remplacer Jacques Feret dans ses fonctions d'animation de l'ASAVPA comme elle se nommait à ce moment-là.

J'aime le contact avec les personnes et je connais le métier pour l'avoir pratiqué auprès de groupes d'agriculteurs pendant plus de 15 ans.

Je décide donc d'accepter cette proposition que je ne n'aurais jamais à regretter par la suite...

Ainsi, Jacques, mon prédécesseur profite des quelques jours qui lui restent avant la retraite pour m'expliquer les tâches à réaliser et me présenter Marie France Delcroix avec qui j'ai eu la chance de travailler par la suite et Yves Lavarde, le président de l'époque.

Ces premiers contacts me rassurent.

Vient ensuite le moment de ma première réunion du conseil d'administration où l'on me réserve un accueil chaleureux.

C'était pour moi le « top départ » d'une aventure qui durera près de 10 ans.

Dans le mois de mars 2011, j'accompagne une petite délégation Ornaise aux RISA à Albi (Rencontres Internationales des Salariés Agricoles), une occasion unique de faire plus ample connaissance et lier des amitiés.

Puis nous enchaînons avec des journées de formation animées par des agents de prévention de la MSA, des visites d'entreprises, des réunions d'informations, des sorties découvertes... plein d'occasions différentes d'établir des contacts et de développer un réseau de connaissances.

Au fur et à mesure que les années passent, des changements de personnes s'opèrent. Pour ne citer que la présidence, Yves Lavarde laisse sa place que Stéphane Palligen reprend à l'issue d'un vote.

La dynamique dont font preuve les élus de l'association m'impressionne. Je sais que le temps libre des salariés agricoles est souvent réduit du fait de leur investissement sur les exploitations et pourtant, je trouve toujours des interlocuteurs pour échanger sur des propositions.

Chacun à son niveau apporte ses idées afin de les mettre en œuvre permettant ainsi d'élaborer des programmes d'activités riches et diversifiés.

Quel plaisir de travailler dans ces conditions, que de satisfactions lorsqu'on trouve ensemble les solutions à nos problèmes d'organisation.

Pour les élus au conseil d'administration, l'engagement n'est pas un vain mot. Il nous a permis d'évoluer en permanence en créant un site internet, en changeant le

nom de l'association, en repensant notre journal « la liure » pour lui donner une portée plus large au niveau Normand « le lien normand », en créant une association normande...



Tous ces changements et innovations ont été opérés dans un contexte contraint par la baisse des moyens en temps d'animation et à la baisse des montants des subventions pourtant nécessaires au bon fonctionnement de l'association.

Pourtant, à l'heure où les employeurs ne trouvent plus la main d'œuvre qu'ils recherchent, nous aurions pu espérer que des partenariats se nouent pour redorer l'image des salariés et faire une réelle promotion de leur métier.

A mon tour, je viens de prendre ma retraite.

Je sais que tout le conseil reste mobilisé pour que l'association des salariés agricoles de l'Orne continue d'apporter ses services aux salariés.

Je garde un excellent souvenir de ces années passées à accompagner l'association et je lui souhaite bon vent.

*Pascal MOREAU
Ancien animateur*

INITIATION A LA SECURITE ET AU DEPLACEMENT DU CHEVAL

Les élèves de la MFR (Maison Familiale et Rurale) de Vimoutiers ont assisté à Marmouillé les 4 et 17 septembre à une séance sur l'initiation à la sécurité et déplacement d'un cheval. Deux autres sessions sont prévues au mois d'octobre, en effet, je préfère favoriser la venue de petits groupes afin de faire pratiquer les élèves qui étudient en alternance un métier dans le milieu hippique : élevage, entraînement, club hippique ou préparation à la compétition en concours hippique ou complet. Ces élèves sont, soit en reconversion professionnelle, soit en continuité scolaire.

Cette méthode, initiée par Pierre BLIN, a pour but d'insister sur la sécurité et la prévention des accidents. Elle est basée notamment sur l'observation, l'écoute et l'attention du cheval. En effet, beaucoup d'accidents sont liés à une méconnaissance quant à l'éducation des chevaux comme le confirment des statistiques aussi surprenantes qu'alarmantes : 75% des accidents des métiers du cheval se

produisent à pied, avant même de se mettre en selle (bousculades 56%, coups de pieds 38%, autres 6%).

Lors des démonstrations, je commence par l'observation des sens : vue, odorat, ouïe et toucher. Les signes de décontraction du cheval sont des indicateurs importants quant à son comportement puisque le but est de pouvoir évoluer autour du cheval et le toucher sur les différentes parties de son corps dans la décontraction. Les étapes sont les suivantes :

- obtenir l'immobilité de l'animal, puis exercer une désensibilisation de l'environnement
- enfin le toucher en s'assurant bien que la concentration du cheval soit fixée sur l'homme.

En début de travail, j'effectue des gestes quasiment au ralenti puis je les amplifie au fur et à mesure de la séance. Si je constate que le cheval présente des signes de peur, je n'hésite pas à diminuer l'intensité des gestes et à le rassurer par des caresses. En cas d'inattention persistante du cheval,

je le mets en situation « d'inconfort » qui le persuade alors d'arrêter de bouger et d'accepter de faire ce que je lui demande. Les séances ne dépassent pas une demi-heure afin d'éviter la saturation, voire le conflit avec l'animal. En effet, une séance trop longue va « blaser » l'équidé qui pourrait alors se révolter ou se soumettre sans avoir compris ce que l'on attend de lui, ou même entraîner toute perte de collaboration de sa part, ce qui est à l'opposé des buts de cette méthode.

Je terminerai en insistant sur le fait que **l'observation, la compréhension, l'étude de la psychologie de l'animal** et surtout **la passion** doivent être les bases des « hommes de chevaux » afin de créer une relation dans le couple homme/cheval sincère, claire et durable.

Je souhaite bonne chance à tous ces jeunes qui commencent dans ce magnifique métier.

*André COLLANGE
Membre du Conseil d'Administration*

JEAN GRIMBERT, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA MSA MAYENNE-ORNE-SARTHE

À l'issue du processus électoral de janvier dernier, 616 délégués (titulaires et suppléants) ont été élus par près de 24 000 adhérents sur le territoire de la Mayenne, de l'Orne et de la Sarthe.

Ces délégués devaient se réunir en Assemblée générale en mars pour désigner leurs administrateurs. Compte tenu de la crise sanitaire liée à la Covid-19, ce processus démocratique avait dû être interrompu.

Pour respecter les consignes qui invitent à maintenir une distanciation physique et limiter les regroupements, le Conseil d'administration de la Caisse centrale de MSA a donc décidé d'organiser ces élections par correspondance.

Les 437 délégués MSA titulaires ont ainsi été appelés à voter entre le 31 août et le 4 septembre pour désigner les 30 membres du Conseil d'administration de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

Le dépouillement a eu lieu le 9 septembre. Le nouveau Conseil d'administration qui s'est déroulé pour la première fois le 11 septembre, a notamment procédé à l'élection de son Président, Jean Grimbert, et de son premier Vice-Président, Jean-Jacques Cadeau.

Agé de 64 ans, Jean Grimbert est retraité. Il était auparavant exploitant en polycultures et élevage laitier à Gacé dans l'Orne. Il était également très impliqué dans les OPA de l'Orne et de la Normandie.

Il est entré dans le réseau MSA il y a plus de 30 ans et a été élu pour la première fois administrateur de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe en 2005.

Jean Grimbert est impliqué dans de nombreuses associations en lien avec la MSA (MSA services, MSAIO, Le Perquoi, le domaine de Port-aux-Rocs aux Croisic et Sweet home à Caubourg...).

Jean Grimbert a également été élu en mai dernier Maire de la commune de Gacé, et 1^{er} Vice-Président de la CDC Vallée d'Auge et du Merlerault.

Des membres représentatifs des adhérents, au service de la protection sociale agricole

Le Conseil d'administration de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe se compose de 30 administrateurs issus des trois collèges représentant les trois grandes populations d'assurés du régime agricole – exploitants ou chefs d'entreprise agricole, salariés agricoles et employeurs de main-d'œuvre dont voici les membres :

1^{er} collège (exploitants ou chefs d'entreprise agricoles) : 9 membres

Mayenne : Christine Derouault, Christian Metereau, Annick Poulard

Orne : Sylvain Delye, Nathalie Guérin, Jean Grimbert,

Sarthe : Elodie Bouhours, Françoise Chauvier, Bernard Janvier

2^e collège (salariés agricoles) : 12 membres

Mayenne : Vincent Dubreil (CFDT), Michel Lhermitte (CFDT), David Poirrier (CFTC), Michel Robert (CFE-CGC)

Orne : Laurent Duval (CFE-CGC), Gerhard Feldhofer (CFE-CGC), Joël Laumaillé (CFDT), Luc Traufler (CFDT),

Sarthe : Christian Bidallier (CGT), Jean-Jacques Cadeau (CFE-CGC), Jacky Donné (CGT), Jean-François Hamelin (CFE-CGC)

3^e collège (employeurs de main-d'œuvre) : 6 membres

Mayenne : Catherine Rémon (SARL Rémon Philippe), Jean-Bertrand Viot (Gaec du Clairet)



Le Conseil d'Administration

Orne : Luc Bourgeois (Jeunes agriculteurs), Emmanuel Prévot (EARL JPEP)

Sarthe : Sophie Fontaine, Brigitte Fourmon (Groupement d'employeurs Agriloué remplacement),

UDAF (représentants des familles) : 3 membres

Annie Béchu (**Mayenne**) – Eric Leroy (**Orne**) – Michel Namèche (**Sarthe**)

Le conseil d'administration, dont les administrateurs sont élus pour cinq ans, a pour missions de :

♦ déterminer la politique générale de la caisse ;

♦ définir les politiques en matière d'action sanitaire et sociale, de prévention, d'offre de services, accompagnement des crises agricoles ;

♦ contribuer à l'évolution de la protection sociale agricole ;

♦ représenter la caisse auprès des pouvoirs publics, partenaires sociaux ou encore des organismes agricoles.

Service Communication de la MSA

ACTIVITES A VENIR

28 et 29 novembre : Concours de taille de vigne dans le Médoc. Annulé

Janvier ou février : visite d'un producteur de bière et d'un producteur de cidre

Début février : Concours de taille de pommiers dans la Manche.

Février : après midi bowling avec repas à Argentan.

Février : Soirée « Vété » à Giel

20 mars : Assemblée Générale de notre Association « 60 ans ».

ASSOCIATION CRÉSUS

**En partenariat avec l'association CRÉSUS,
L'action sociale du Groupe AGRICA vous aide à rééquilibrer votre budget**

L'action sociale du Groupe AGRICA vous propose de vous mettre en relation avec l'association CRÉSUS afin de bénéficier d'un accompagnement gratuit, confidentiel et sans limite de durée, adapté à votre situation et à vos besoins, pour vous aider à trouver des solutions durables.

Qui est CRÉSUS ?

CRÉSUS est une association dont la mission est reconnue d'utilité publique et qui est engagée depuis plus de 25 ans dans l'accompagnement des ménages en difficultés économiques, en situation de mauvais endettement ou d'exclusion bancaire. CRÉSUS forme aujourd'hui un réseau de 25 associations, dans toute la France, qui compte plus de 600 bénévoles (anciens conseillers budgétaires en économie sociales et familiales, avocats, banquiers, juristes, experts patrimoniaux...). CRÉSUS accompagne chaque année 33 000 nouveaux ménages.

Comment CRÉSUS peut vous accompagner ?

CRÉSUS vous apporte un soutien budgétaire, juridique et financier :

- mise en place d'un budget construit avec vous,
- conseils et recommandations budgétaires,
- informations juridiques et financières, droits à la consommation et droits bancaires,

- optimisation des charges et mise en place d'une épargne de précaution

Selon votre situation, le conseiller CRÉSUS peut aussi se proposer de contacter chacun de vos établissements de crédit pour reconsidérer les conditions de remboursements de vos emprunts.

En savoir plus :

www.cresusalsace.org



CRÉSUS®

Concrètement, comment bénéficier de L'accompagnement CRÉSUS ?

C'est très simple :

- ▶ 1/ Vous contactez l'action sociale du Groupe AGRICA au : **01 71 21 62 94** (Vous pouvez également obtenir des informations complémentaires avant de vous décider).
- ▶ 2/ Si vous êtes d'accord, le conseiller d'action sociale convient avec vous d'un premier rendez-vous téléphonique avec CRÉSUS.
- ▶ 3/ Le jour du rendez-vous et à l'heure prévue, le conseiller CRÉSUS vous rappelle.

Il n'est jamais trop tard pour retrouver un équilibre budgétaire même lorsque la situation paraît insurmontable.



En partenariat avec
l'association CRÉSUS

L'action sociale du
Groupe AGRICA vous
aide à rééquilibrer
votre budget

Témoignage de Dominique et Claudine, accompagnés par CRÉSUS, mariés et parents de 5 enfants.

« Il y a des moments dans la vie où tout vous tombe dessus en même temps. Notre conseillère CRESUS nous a convaincus qu'il n'y avait pas de honte à avoir et que cet accompagnement était ce qui pouvait nous arriver de mieux »



Groupe AGRICA
21 rue de la Bienfaisance
75382 PARIS Cedex 08

LE MÉMO SANTÉ ENFANT : UN NOUVEAU SERVICE POUR LES ADHÉRENTS DE LA MSA MAYENNE-ORNE-SARTHE

Vous avez eu du mal à retrouver la dernière date de vaccin de vos enfants quand l'école vous l'a demandée à la rentrée, vous avez besoin d'informations fiables sur des sujets de santé en rapport avec vos enfants, vous avez besoin d'un endroit clair où consigner toutes les informations relatives à la santé de vos enfants... Alors, le Mémo santé enfant est fait pour vous !

Un service simple et accessible à tout moment

Le Mémo Santé Enfant est l'aide-mémoire indispensable pour le suivi de la santé de vos enfants. Disponible sur la grande majorité des supports (tablette, smartphone,

PC) depuis le site de la MSA, vous pouvez y renseigner l'ensemble des rendez-vous médicaux de vos enfants de 0 à 16 ans afin de recevoir des notifications (par SMS ou mail).

De plus, à chaque consultation, le dossier de l'enfant se met à jour. Mais ce n'est pas tout... Le Mémo Santé Enfant dispose également de fiches conseils personnalisées certifiées par des professionnels de la santé.

Les jeunes parents pourront également y enregistrer toutes les premières fois : première dent, premier sourire, première nuit sans réveiller papa et maman...

Rendez-vous sur mayenne-orne-sarthe.msa.fr

Dès à présent, il est possible de créer son Mémo Santé Enfant directement sur son espace privé.

MSA (rubrique Santé / Suivi et prévention). Il suffit de se connecter et d'accepter les conditions générales liées au service. C'est aussi simple que ça.

Bien entendu, ce service est gratuit.

Avec le Mémo Santé Enfant, la MSA continue d'œuvrer pour offrir un accompagnement de tous les jours à ses adhérents.

**Service communication
MSA Mayenne-Orne-Sarthe**



L'EMPLOI DANS LA FILIERE CHEVAL



ESPACE CANDIDATS • ESPACE EMPLOYEURS • MÉTIERS & FORMATIONS • OBSERVATOIRE • ACTUALITÉS • QUI SOMMES-NOUS ?

DES QUESTIONS D'ORIENTATION
Informez-vous sur les métiers & formations

NOS DERNIÈRES OFFRES D'EMPLOI ET DE STAGES

- Jackey / Driver Trot (entraînement) - Dept. 61 - 30/10/2018
- Lad driver / Lad jockey (trot) Trot (entraînement) - Dept. 77 - 30/10/2018
- Secrétaire administrative / Comptable Sport / Loisir - Dept. 14 - 30/10/2018
- Moniteur d'équitation Équipements / Services - Dept. 54 - 30/10/2018
- Palefrenier soigneur / Garçon de cour Sport / Loisir - Dept. 63 - 30/10/2018

RECHERCHER PARMI NOS 489 OFFRES

MÉTIER ET FORMATIONS | OBSERVATOIRE | ACTUALITÉS | VIDÉOS | CONTACT | PARTENAIRES

www.equiressources.fr

ESPACE CANDIDATS: Se connecter | ESPACE EMPLOYEURS: Créer un compte employeur | LIENS UTILES: Découvrir l'Observatoire

LA BOURSE DE L'EMPLOI - ANEFA

Magasins ouverts aux particuliers du lundi au vendredi : Anisy, Creully-sur-Seulles, Le Molay-Littry, Nonant, Norrey, Rampan, Sept Vents, Tour-en-Bessin, Vieux

Semences, fertilisants, produits de protection des cultures, aliments pour les animaux, matériel d'élevage

Siège social : Creully-sur-Seulles
Tel : 02 31 71 25 00 www.coopcreully.com

Candidats

UTILISEZ LES SERVICES de la Bourse de l'emploi de l'ANEFA !

L'incontournable pour votre recrutement en agriculture !

Un espace personnel accessible sur mobile et tablette, 24h/24

- Pour vous inscrire gratuitement et créer votre profil,
- pour déposer et actualiser votre demande d'emploi et votre CV,
- pour consulter et postuler sur des offres d'emploi,
- pour contacter directement certains employeurs d'offres saisonnières.

Un réseau national d'experts à votre service

- Pour vous proposer de multiples offres d'emploi : pour tout profil (expériences, formations) et pour tout type de contrat (CDI, CDD, apprentissage, contrat de professionnalisation...),
- pour vous mettre en relation avec les employeurs.

NOTRE +

- des gestionnaires locaux, vos interlocuteurs de proximité
- Des candidatures ciblées
- Un suivi personnalisé de votre demande

www.anefa-emploi.org

Normandie
09 73 033 200
emploinormandie@anefa.org

L'ANEFA, Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture, est une association partenaire, agréée par les partenaires sociaux de l'agriculture pour favoriser l'emploi et la formation en agriculture. Elle existe également en région et département à travers la cinquantaine d'associations partenaires qui compose son réseau. Le développement de l'emploi agricole constitue une de ses missions.

L'ASSOCIATION DES SALAIRES AGRICOLES DE NORMANDIE

asanormandie@gmail.com – www.facebook.com/ASAGRINORMANDIE

Association de la Manche
Chambre d'agriculture
6 avenue de Dubna
14209 HEROUVILLE ST CLAIR
07.61.29.56.47
asamanche@gmail.com

Association du Calvados
Chambre d'agriculture
6 avenue de Dubna
14209 HEROUVILLE ST CLAIR
07.61.29.56.47
asacalvados@gmail.com



Association de l'Orne
52 Bd. du 1^{er} Chasseurs
BP 36
61001 ALENÇON
02.33.31.48.31
asso.salariesagricoles61@orange.fr

Association de l'Eure
9 rue de la petite cité
CS 80 882
27008 EVREUX
02.32.78.80.49
asavpa27@gmail.com

► Et c'est tellement vrai ... il suffit de regarder autour de vous !!

Il était une fois, une Fourmi heureuse et productive qui tous les jours arrivait de bonne heure à son travail. Elle passait toute sa journée à travailler dans la joie et la bonne humeur, poussant même la chansonnette. Elle était heureuse de travailler et son rendement était excellent mais, malheur, elle n'était pas pilotée par un manager !

Le Frelon, PDG de l'entreprise, considérant qu'il n'était pas possible que la situation puisse perdurer, créa un poste de manager pour lequel il recruta une Coccinelle avec beaucoup d'expérience. La première préoccupation de la Coccinelle fut d'organiser les horaires d'entrée et de sortie de la Fourmi. Elle créa également un système de compte-rendu et de fiches navettes. Très vite, il fallut engager une secrétaire pour l'aider à préparer les dossiers et les rapports, si bien qu'elle recruta une Araignée qui mit sur pied un système de classement et qui fut chargée de répondre au téléphone.

Pendant ce temps-là, la Fourmi heureuse et productive continuait de travailler, travailler, travailler. Le Frelon, PDG de l'entreprise, était ravi de recevoir les rapports de la Coccinelle, si bien qu'il lui demanda des études comparatives avec graphiques, indicateurs et analyse de tendance. Il fallut donc embaucher un Cafard pour assister le manager et il fallut acheter un nouvel ordinateur et une imprimante.

Assez vite, la Fourmi heureuse et productive commença à baisser de rythme et à se plaindre de toute la paperasserie qui lui est dorénavant imposée. Le Frelon, PDG de l'entreprise, considéra qu'il était temps de prendre des mesures. Il créa donc le poste de chef de service pour superviser la Fourmi heureuse et productive.

Le poste fut pourvu par une Cigale

qui changea tout le mobilier de son bureau et qui demanda un nouveau fauteuil ergonomique ainsi qu'un nouvel ordinateur avec écran plat. Seulement, avec plusieurs ordinateurs, il fallut aussi installer un serveur réseau. Le nouveau chef de service ressentit rapidement le besoin de recruter un adjoint (qui était son assistant dans son ancienne entreprise) afin de préparer un plan stratégique de pilotage ainsi que le budget de son nouveau service. Pendant ce temps-là, la Fourmi était de moins en moins heureuse et de moins en moins productive.

« Il va nous falloir bientôt commander une étude sur le climat social », dit la Cigale.

Mais, un jour, le Frelon, PDG de l'entreprise, en examinant les chiffres, se rendit compte que le service dans lequel la Fourmi heureuse et productive travaille n'était plus aussi rentable qu'avant. Il eut donc recours aux services d'un prestigieux consultant, M. Hibou, afin qu'il fasse un diagnostic et qu'il apporte des solutions.

Le Hibou fit une mission de trois mois dans l'entreprise à l'issue de laquelle il rendit son rapport : « il y a trop de personnes dans ce service ».

Le Frelon, PDG de l'entreprise, suivit ses recommandations et ... licencia la Fourmi !!

Moralité : Ne t'avise jamais d'être une Fourmi heureuse et productive. Il vaut mieux être incompetent et ne servir à rien. Les incompetents n'ont pas besoin de superviseur, à quoi cela servirait puisque tout le monde le sait ! Si malgré tout, tu es productif, ne montre pas que tu es heureux au travail, on ne te le pardonnerait pas.

Si tu t'obstines à être une Fourmi heureuse et productive, montes ta propre entreprise : au moins tu n'auras pas à faire vivre les Frelon, Coccinelle, Araignée, Cigale, Hibou et autre Cafard.

Lamentablement, tout ceci est basé sur des études scientifiques universitaires qui démontrent que la majorité des êtres humains tendent à devenir des parasites.

► Une femme dit à son mari :

- Chéri, cette nuit j'ai fait un rêve incroyable ! On était en train de faire l'amour et à côté de nous, il y avait un homme de couleur noire qui agitait un éventail, et j'ai pris un pied pas possible !

Le couple décide de concrétiser leur rêve. Il trouve un grand noir et moyennant 100 euros, il accepte de venir les ventiler avec un éventail pendant qu'ils font l'amour. Dans la chambre à coucher, le couple commence ses ébats et le grand noir agite son éventail ...

Malheureusement, aucun résultat.

La femme ne prend pas son plaisir. Elle propose alors à son mari d'échanger sa place avec celle du grand noir ! L'échange se fait, le mari prend l'éventail et commence à ventiler sa femme et le grand noir. Et dans les instants qui suivent, sa femme hurle de plaisir en ayant un orgasme aussi foudroyant qu'inespéré.

Le mari tape alors sur l'épaule du grand noir et lui dit :

- Alors, connard ! t'as vu comment il faut ventiler ! ?

► Lorsque je travaillais pour une organisation qui livre des repas dans un foyer pour personnes âgées, j'avais l'habitude d'emmener ma petite fille de 4 ans avec moi.

Les divers accessoires des vieillards, particulièrement les cannes et les fauteuils roulants, l'intriguaient beaucoup.

Un jour, je la retrouve fascinée devant un verre contenant un dentier.

C'est alors qu'elle se tourne simplement vers moi et chuchote : « La petite souris ne croira jamais ça ! »



Collège avec projet pédagogique innovant, par thème
Lycée professionnel et Lycée agricole

Internat mixte

PORTES OUVERTES
6 Février - 20 Mars et
13 Mai 2021

Lycée Agricole
À partir de la 4^{ème} jusqu'au Bac Professionnel

- Agroéquipement (machinisme)
- Élevage / Culture

Nouveau

- Bac Pro Services aux personnes et aux territoires

Lycée Professionnel
À partir de la 4^{ème} jusqu'au Bac professionnel

- Architecture et bâtiment
- Menuiserie / Ébénisterie
- Technicien froid et climatisation
- Mécanique Auto / Moto ou Parc et Jardin
- BTS Agencement de l'environnement architectural

61210 GIEL-COURTEILLES
02 33 67 99 00
site web : giel-don-besoc.org - e-mail : direction.giel@leane.com




Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici



 **groupama.fr**

 **N°Cristal 09 69 36 10 11** *
*Informations, sinistres, santé.



CFPPA de Sées
Formations pour adultes

En plein cœur de la Normandie

Formations aux métiers de l'agriculture

Formations agricoles/hippiques

- Production - stages installation
- Certiphyto - Certificats capacité (CCAD)
- Bureautique - informatique - web
- Economie, gestion.....

Des modalités pédagogiques adaptées

- Cours en salle ou à distance
- Tutorat - stages pratiques
- Formation individualisée
- Formation groupe à la demande

Portes ouvertes
23 janvier et 13 mars 2021

Formations rémunérées

- Possibilité de prise en charge suivant le statut
- Etude du dossier faite par le centre

02.33.28.71.59
@ cfppa.sees@educagri.fr
Site internet : www.cfppa-sees.com
Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

#ReussirAutrement

Se former en alternance de la 4^{ème} à la Licence dans les Maisons Familiales Rurales de Normandie

→ 14 secteurs professionnels

→ 3 STATUTS POSSIBLES
Scolaire en alternance / Apprentissage
Stagiaire de la formation professionnelle



www.mfnormandie.fr

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS CONTRACTUALISÉS AVEC LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE. CONCOURS FINANCIER DES OPCO (OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES) EN LIEN AVEC LES BRANCHES PROFESSIONNELLES ET DU CONSEIL RÉGIONAL DE NORMANDIE.

02 31 53 55 20





CANAPPEVILLE

CFA - CENTRE DE
FORMATION EN ELEVAGE

Formations adulte et apprentissage

- ▶ BPA (dès la sortie de 3^{ème})
- ▶ CQP (formation modularisée)
- ▶ BPREA (salarié, installation)
- ▶ CS conduite d'élevage
- ▶ BTS Productions Animales
- ▶ Formations 1 à 3 jours (voir site)

PORTES OUVERTES le vendredi 26 février 2021
2 autres dates prévues en mars / avril 2021

27400 Canappeville - Tél 02.32.50.51.71
www.cfa-cpse-canappeville.fr



BOUBET VOYAGES

Séjours, circuits, week-ends ou
courts séjours, service groupes,
croisières, voyages sur mesures,
locations de vacances, billetterie.

Agence Alençon

4, Cours Clémenceau - 61000 Alençon
Tél. 02 33 32 93 93
alencon@boubet-voyages.fr

Agence Argentan

19, Place Henri IV - 61200 Argentan
Tél. 02 33 67 87 50
argentan@boubet-voyages.fr

Agence Groupes

ZA du Chêne - 72610 Arçonnay
Tél. 02 33 81 70 71
groupes@boubet-voyages.fr



www.boubet-voyages.fr

AGRIMANAGER

Le jeu by CA

WWW.CA-AGRIMANAGER.COM

#ca-agrimanager.com

Une expérience ludique
et pédagogique en ligne
pour apprendre à gérer
une exploitation agricole.

Retrouvez les conditions du jeu sur www.ca-agrimanager.com
(accès gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet)

Apprenez à devenir un entrepreneur sur-le-champ !

